

du compte capital des grandes banques est maintenant bien moins tributaire des gains non réalisés que dans les années 1980.

Parmi les autres types d'IFJ, mentionnons les banques régionales et les coopératives de crédit. Les banques régionales peuvent être séparées en deux catégories : les banques de premier rang sont généralement financièrement saines et comptent pour environ 17 % de tous les prêts; celles de deuxième rang, bien plus faibles et moins bien gérées, comptent pour 7 % de l'ensemble des prêts des institutions privées. Les coopératives de crédit sont des institutions mutuelles qui acceptent des dépôts et qui prêtent surtout à leurs membres. Elles comptent pour seulement 3 % de l'ensemble des prêts des IFJ mais ont quand même été confrontées à de sérieux problèmes financiers qui ont entraîné un certain nombre de faillites et de fusions avec des institutions plus importantes. Les coopératives agricoles, qui comptent pour 8 % de l'ensemble des prêts, connaissent elles aussi de sérieux problèmes.

Les institutions non bancaires, qui sont actives dans l'immobilier, le crédit-bail et le prêt à la consommation, sont celles qui ont été le plus durement touchées par la crise financière. Les problèmes les plus visibles ont été observés chez les sept sociétés de prêt à l'habitation (HLC), qui comptent pour 2 % de tous les prêts des institutions de crédit privées¹¹. *Les prêts irrécouvrables représentent en moyenne 74 % de l'ensemble de leurs prêts*¹². Bien qu'elles ne composent qu'une petite partie du total des prêts supportés par le système financier, ces institutions ont fortement emprunté des banques parce que les règlements leur interdisaient pratiquement l'accès aux

financier international. Le ratio capital/crédit à risques pondérés ne doit pas être inférieur à 8 %. Le capital est divisé en deux catégories : le capital de base, ou capital « de premier rang »; et le capital supplémentaire, ou capital « de deuxième rang ». Le capital de premier rang est généralement de moins bonne qualité et peut inclure les gains en capital non réalisés sur l'avoir propre des banques. Les banques japonaises ont traditionnellement considéré les gains non réalisés comme une part importante du capital de base; mais ces gains dépendent de l'évolution d'un marché boursier qui peut être instable. (Pour une analyse des incidences de l'avoir propre des banques dans le système des *keiretsu*, voir J. McCormack, *The Japanese Way: The relationship Between Financial Institutions and Non-Financial Firms*, ministère des Affaires étrangères, Document du Groupe des politiques n° 94/16, juillet 1994.)

¹¹ Les HLC ont été formées par les grandes banques dans les années 1970 pour combler une demande croissante de prêts à l'habitation et pour contourner les règlements leur interdisant de consentir ce type de prêt. Lorsque les grandes banques se sont elles-mêmes lancées sur le marché des prêts résidentiels dans les années 1980, les HLC ont accru leurs prêts plus risqués aux sociétés immobilières et aux entreprises de construction.

¹² OCDE, *Études économiques de l'OCDE : Japon*, novembre 1995, p. 50. D'autres estimations ont donné un ratio pouvant atteindre jusqu'à 90 %.